

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2021

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique et police municipale**

Rapporteur : Philippe Laurent

I. Adaptations liées à la réorganisation des services de la Ville (+2)

Dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, et plus particulièrement du renforcement des effectifs du service Tranquillité urbaine, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique correspondant à la fonction de garde urbain et de créer un poste de gardien brigadier :

<b>Créer :</b>
- 1 poste d'adjoint technique
- 1 poste de gardien brigadier

II. Adaptation du tableau des effectifs liée à des recrutements (-3/+3)

Le tableau ci-dessous indique les suppressions et créations de postes qu'il est nécessaire de faire en raison des procédures de recrutement, qui ont abouti à la sélection d'agents relevant d'un grade différent de celui de la personne qui a quitté les services de la Ville :

<b>Supprimer :</b>	<b>Créer :</b>
- 1 poste d'adjoint administratif - 2 postes d'adjoint technique Tous ces postes sont à temps complets	- 1 poste d'attaché - 1 poste d'agent de maîtrise - 1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe Tous ces postes sont à temps complets

Les différentes adaptations du tableau des effectifs amènent à supprimer 3 postes et à en créer 5. Ces créations et suppressions doivent être effectuées au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Le bilan s'établit donc ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1er janvier 2021	Au 1er mars 2021
Ville	430,84 (dont 13 détachés pour stage)	432,84 (dont 6 détachés pour stage)
CCAS	17	17
<b>TOTAL :</b>	<i>447,84</i>	<i>449,84</i>

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à adopter le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> mars 2021 pour les filières administrative, technique et police municipale.